



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 7 octobre 2024

Présidence: M. Loïc Desfayes

Objet : PRÉAVIS 11/2024 - CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS À DES DÉPENSES URGENTES ET IMPRÉVISIBLES - IMMEUBLE PLACE DU VILLAGE 7 À GRANDVAUX - GRANDE SALLE ET CAFÉ-RESTAURANT « TOUT UN MONDE » - RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT - BÂTIMENT SIS PARCELLE 4109, RÉFECTION COMPLÈTE DES CANALISATIONS

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis N° 11/2024 de la Municipalité du 2 septembre 2024 ;
Où le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

à l'unanimité



de valider les crédits supplémentaires pour les dépenses urgentes et imprévisibles, conformément au point 6 du préavis 18/2021 « Autorisations générales pour la législature 2021-2026 » pour un montant total de CHF 137'600.- se répartissant de la manière suivante :

- travaux relatifs à l'immeuble sis place du Village 7 à Grandvaux de CHF 28'800.- (compte 34302.314.100) et de CHF 28'800.- (compte 35303.314.100) tels que demandés dans le présent préavis ;
- travaux relatifs à l'assainissement des eaux usées et pluviales à la rue Saint-Georges n°10 de CHF 80'000.- (compte 461.314.402) tel que demandé dans le présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2024.

Le Président

La Secrétaire

Loïc Desfayes

Catherine Fonjallaz